



# ACCUEIL DE LOISIRS BOUCLANS

RESTAURATION SCOLAIRE  
PERISCOLAIRE  
VACANCES SCOLAIRES

LE GUIDE DES FRANCAS

les ÉDUCATIFS  
ET SOLIDAIRES

francas  
du Doubs  
EMPLOYEURS ENGAGÉS AU SERVICE  
de l'éducation, de la jeunesse  
et des familles



les Temps  
éducatifs  
et des loisirs

LE TEMPS  
GOURMAND

## CONTACTS

Nom du centre : FRANCAS BOUCLANS

La directrice : CERTOUX CLAIRE

Adresse : 6 rue de l'école 25360 Bouclans

Mail : bouclans.cdl@francas.doubs.fr

Numéro de téléphone : 0615690746

Portail famille : <https://bouclans-francas.leportailfamille.fr>

## PERMANENCE RÉGULIÈRE DE LA DIRECTRICE

Lundi : 7H30 11H30 16H30 18H30

Mardi : 7H30 11H30 16H30 18H30

Jeudi : 7H30 11H30 16H30 18H30

Vendredi : 7H30 11H30 16H30 18H30

## PORTAIL FAMILLE

**Qu'est-ce que le portail famille ?** C'est un site internet personnalisé pour chaque structure FRANCAS, sur lequel chaque famille a son espace personnel (accessible avec leur mail et un mot de passe sécurisé). L'adresse du portail famille est la suivante : <https://bouclans-francas.leportailfamille.fr>

**A quoi sert-il ?** Depuis cet espace personnel, les familles peuvent gérer leurs informations privées (numéros de téléphone, membres de la famille, fiche de santé...), créer ou annuler les réservations de restauration scolaire, périscolaire, journées loisirs et vacances scolaires, consulter et payer les factures ainsi que se tenir informer des actualités de la structure.



# PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE

**DATES D'OUVERTURE** : mardi 01 septembre 2026 au vendredi 02 juillet 2027

**HORAIRES D'OUVERTURE** :

- Accueil du matin de 7h30 à 8h30
- Restauration scolaire de 11h45 à 13h45
- Accueil du soir de 16h30 à 18h30

**TARIFS du 01 septembre 2026 au 02 juillet 2027**

- **Frais de dossier**

L'inscription aux services périscolaires et extrascolaires est subordonnée à la constitution d'un dossier administratif complet.

À ce titre, des frais de dossier, correspondant aux coûts de gestion administrative (traitement, vérification et suivi des inscriptions), sont demandés à chaque famille.

Leur montant est fixé chaque année par le conseil d'administration de l'association des Francas du Doubs.

Ces frais, d'un montant de **10 € par famille et par année scolaire**, sont facturés une seule fois, lors de la première facturation suivant l'inscription.

Les frais de dossier restent acquis à la structure et ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement, y compris en cas de désistement ou de fréquentation partielle des services.

Quotients familiaux	Accueil du matin 1H	Restauration scolaire 2h	Accueil du soir 1H	Accueil du soir 2H
<b>Tranche 1 Q.F.0-800 *</b>	<b>1,82 €</b>	<b>4,82 €</b>	<b>1,82 €</b>	<b>3.32 €</b>
<b>Tranche 2 Q.F.801-1000</b>	<b>2,35 €</b>	<b>6,00 €</b>	<b>2,35 €</b>	<b>4.28 €</b>
<b>Tranche 3 Q.F.1001-1200</b>	<b>2,56 €</b>	<b>6,57 €</b>	<b>2,56 €</b>	<b>4.68 €</b>
<b>Tranche 4 Q.F.1201-1500</b>	<b>2,68 €</b>	<b>7,04 €</b>	<b>2,68 €</b>	<b>4.90 €</b>
<b>Tranche 5 Q.F.1501-1900</b>	<b>2,80 €</b>	<b>7,23 €</b>	<b>2,80 €</b>	<b>5.13 €</b>
<b>Tranche 6 Q.F.1901-99999</b>	<b>2,92 €</b>	<b>7,54 €</b>	<b>2,92 €</b>	<b>5.34 €</b>

*\*Aides au temps libres déduits*

## **RESERVATIONS ET ANNULATIONS : MODALITES ET DELAIS**

Les réservations et les annulations doivent être effectuées via votre compte Portail Famille, dans la rubrique « **Mes réservations** ».

Les plannings peuvent être enregistrés :

- à l'année
- au mois
- à la semaine
- ou de manière ponctuelle.

Les familles dont l'organisation est régulière sont invitées à privilégier l'inscription annuelle.

*Pour les enfants de 3 ans, il est fortement recommandé de limiter la durée de présence à l'accueil périscolaire afin de respecter leur rythme et leurs besoins de repos. En cas de demande d'accueil sur une journée complète (de 7 h 30 à 18 h 30), un échange avec la famille pourra être proposé afin d'évaluer ensemble les modalités d'accueil les plus adaptées, dans le respect du bien-être de l'enfant et des contraintes parentales.*

### **Délais d'inscription et d'annulation**

Toute inscription ou annulation doit être effectuée au plus tard **une semaine à l'avance**.

**Exemple** : pour une réservation ou une annulation concernant un mardi, la demande doit être réalisée au plus tard le mardi précédent avant 10 h 00.

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles. Lorsque la capacité d'accueil maximale est atteinte au regard des taux d'encadrement réglementaires, une liste d'attente est mise en place.

Ce délai de prévenance permet de limiter le gaspillage alimentaire, d'adapter les commandes de repas et d'organiser les équipes d'encadrement en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Toute annulation effectuée hors délai via le Portail Famille sera facturée.

### **Absences pour maladie**

Pour l'accueil périscolaire du matin et du soir, l'absence de l'enfant pour raison médicale ne sera pas facturée, à condition que la structure soit informée dans les meilleurs délais par téléphone ou par courriel. À défaut de signalement, la prestation réservée restera due et sera facturée, même si l'enfant est absent de l'école.

Concernant la restauration scolaire, le repas du premier jour d'absence reste dû et sera facturé. Si l'absence se prolonge, les repas des jours suivants pourront être annulés sans facturation, sous réserve que la structure soit informée avant 10 h 00 un jour ouvré.

Les mercredis, samedis et dimanches ne sont pas considérés comme des jours ouvrés.

Cette disposition s'applique également en cas d'absence d'un enseignant non remplacé entraînant l'absence de l'enfant à l'école.

**PERISCOLAIRE DU MATIN** : Le temps d'accueil du matin est un moment calme afin que les enfants prennent le temps de se réveiller à leur rythme. Les enfants disposent de la bibliothèque, des jouets et jeux de société ainsi que de coloriages. Les animateurs sont là pour jouer avec eux (lecture d'un livre, jeux de société...). L'équipe d'animation veille à accueillir les familles, à créer un lien de confiance afin de rendre la séparation la plus douce possible pour tout le monde. Les enfants sont accompagnés à l'école par les animateurs.

**LA RESTAURATION SCOLAIRE** : L'encadrement des enfants est assuré par des directeurs et des animateurs formés, stagiaires ou titulaires et ceci dans le respect des normes d'encadrement fixées par la **SDJES**, Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports. La restauration scolaire vise à assurer la fourniture de repas, mais elle s'inscrit aussi dans une politique éducative globale qui vise à l'épanouissement et à la socialisation de l'enfant. L'objectif est d'apporter aux enfants une éducation en matière de goût et d'hygiène alimentaire et un apprentissage des règles de vie en collectivité.

**PERISCOLAIRE DU SOIR** : Le temps du soir est un moment de détente où l'enfant peut à loisir dessiner, jouer (jeux de société, jouets...) ou participer à des activités ludiques... Il leur est également possible de faire leurs devoirs. Les animateurs proposent divers ateliers (bricolages, cuisine, sport...) qui peuvent être ponctuels ou dans le cadre d'un projet et donc par le biais d'inscriptions au préalable. Les gouters sont fournis par les familles.

### **UN ACCUEIL ADAPTE :**

**L'accueil des enfants de 3 à 6 ans** : Notre accueil de loisirs est structuré pour accompagner les enfants de moins de 3 à 6 ans tout au long des temps périscolaires, que ce soit le matin, le midi ou le soir. Les locaux sont conformes aux normes de sécurité et d'aménagement adaptées à cette tranche d'âge. L'équipement, tel que les tables, chaises, porte-manteaux et espaces de repos, est spécialement conçu pour répondre aux besoins des plus jeunes. Les sanitaires, adaptés en nombre suffisant, sont conçus pour favoriser leur autonomie tout en garantissant leur sécurité.

Le projet pédagogique est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des enfants, en tenant compte de leur rythme de vie sur les différents moments de la journée.

Que ce soit le matin pour les accueillir en douceur, à midi pour les repas ou le soir pour les activités plus calmes, l'organisation alterne activités dirigées, jeux libres et temps de repos. Des rituels et des repères sont mis en place, créant un environnement sécurisé et rassurant.

Le développement de l'autonomie est au cœur de nos actions, avec des jeux libres stimulant l'imagination et des activités courtes adaptées à leur capacité de concentration. Des temps de dépense physique sont également prévus pour répondre à leurs besoins moteurs.

De plus, la présence de l'ATSEM de l'école sur ces différents temps périscolaires crée un lien fluide entre les moments passés à l'école et à l'accueil de loisirs. Cela permet une continuité éducative et renforce le sentiment de sécurité et de confort des enfants dans un cadre bienveillant et structuré.

## L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Si un enfant en situation de handicap a des besoins particuliers, ses responsables légaux doivent le préciser dans le dossier d'inscription par le biais de la fiche sanitaire.

Cela permet à l'équipe d'animation d'évaluer les besoins de l'enfant et de prévoir les aménagements nécessaires en conséquence.

En l'absence de préconisations de la MDPH et en présence d'un besoin identifié (accompagnement humain pour l'accueil du midi par exemple), une évaluation pourra être menée pour répondre au besoin de l'enfant et à son bien-être.

Si l'enfant est bénéficiaire de l'AEEH, merci d'en informer la structure d'accueil.

PRH 25, service d'accueil d'enfants et de jeunes en difficultés ou en situation de handicap Les Francas du Doubs peut s'appuyer sur le PRH 25 (Pole Ressources Handicap du Doubs) dont elle a la charge conjointement à l'Ufcv.

Les Francas du Doubs offrent ce service aux familles dont les enfants peuvent être en situation de handicap, de troubles du comportement ou d'autres difficultés. A la demande de la famille principalement, et sur rendez-vous, un diagnostic est établi en concertation entre la famille et l'accueil de loisirs afin de définir ensemble le parcours d'inclusion de l'enfant ou du jeune, lorsque celui-ci est possible, au sein de l'accueil.

## LE CLUB ADOS

Le secteur ados est accessible aux jeunes à partir de leur entrée en 6<sup>e</sup>, soit généralement à partir de 11 ans. Des activités organisées tout au long de l'année et pendant les vacances scolaires.

Des animations sont proposées chaque année lors de la première semaine des vacances d'automne ainsi que durant la deuxième semaine des vacances d'hiver et de printemps.

Selon la programmation, les activités peuvent être organisées à la journée, à la demi-journée ou en soirée.



# LES BOUCL'LOISIRS

Les programmes d'activités ainsi que les informations relatives aux éventuelles sorties sont transmis aux familles par courriel et/ou mis à disposition sur le Portail Famille au moins trois semaines avant chaque période d'ouverture.

Le centre de loisirs **Boucl'Loisirs** accueille les enfants de Bouclans et des communes environnantes dans un cadre sécurisé, bienveillant et adapté à leurs besoins. L'accueil de loisirs est avant tout un temps de vacances permettant aux enfants de se détendre, de s'amuser, de découvrir de nouvelles activités et de partager des moments de vie collective.

Encadrés par une équipe d'animation qualifiée, les enfants évoluent dans un environnement favorisant l'autonomie, la créativité, la coopération et le respect des autres.

## DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE

L'accueil de loisirs fonctionne durant la première semaine des vacances d'hiver, la première semaine des vacances de printemps, les trois premières semaines de juillet, la dernière semaine d'août et la première semaine d'automne.

Les enfants sont accueillis à partir de **8h30 jusqu'à 17h30**

Un service de garderie est proposé sur réservation :

- de **7 h 30 à 8 h 30** le matin ;
- de **17 h 30 à 18 h 30** le soir.

Les inscriptions sont possibles :

- à la journée complète avec repas ;
- à la journée complète sans repas ;
- à la demi-journée du matin sans repas ;
- à la demi-journée de l'après-midi sans repas

## RESERVATIONS ET ANNULATION : MODALITES ET DELAIS

Les réservations s'effectuent exclusivement via le Portail Famille. Les familles sont invitées à effectuer leurs inscriptions dès que possible à compter de la diffusion des programmes d'activités.

Les demandes d'inscription doivent être réalisées au plus tard **8 jours avant le début de la période de vacances concernée**.

Ce délai est nécessaire afin d'organiser les équipes d'animation, de préparer les activités et d'anticiper les commandes de repas.

Toute inscription validée est considérée comme définitive et sera facturée.

Les inscriptions sont acceptées dans la limite des places disponibles.

## TARIF du 01 septembre 2026 au 27 août 2027

Quotients familiaux	Journée complète avec repas**	Journée complète sans repas**	Matin ou Après-midi sans repas **	Garderie 1h matin et soir***
Tranche 1 <b>Q.F.0-800 *</b>	11,14 €	9,66 €	7,09 €	<b>1.05 €</b>
Tranche 2 <b>Q.F.801-1000</b>	13,04 €	11,25 €	8,44 €	<b>1.05 €</b>
Tranche 3 <b>Q.F.1001-1200</b>	15,20 €	13,10 €	10,42 €	<b>1.05 €</b>
Tranche 4 <b>Q.F.1201-1500</b>	16,37 €	14,50 €	12,05 €	<b>1.05 €</b>
Tranche 5 <b>Q.F.1501-1900</b>	17,16 €	15,20 €	12,63 €	<b>1.05 €</b>
Tranche 6 <b>Q.F.1901-99999</b>	17,87 €	15,82 €	13,16 €	<b>1.05 €</b>

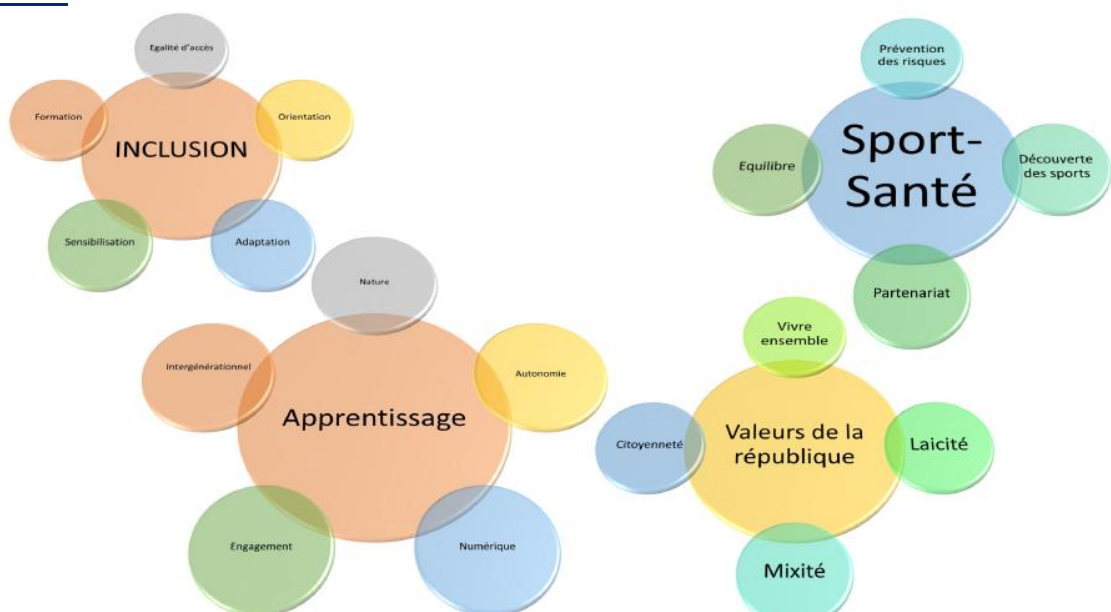
*\*ATL déduits \*\*5% de majoration pour les habitants extérieurs de Bouclans \*\*\*pas d'ATL sur cet horaire`*

## PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

« Les Francas », est une association de mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir de l'autonomie, le former à être un citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont entre autres : la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'accès aux loisirs pour tous.

Le projet éducatif se décline en 4 axes et autour de 14 valeurs fondamentales de l'éducation populaire et 17 objectifs de développement durable. L'équipe d'animation s'appuie sur tous ces éléments afin de construire son projet pédagogique pour le périscolaire et pour toutes les vacances scolaires. Vous pourrez retrouver les différents projets pédagogiques dans l'onglet téléchargement du portail famille.

### Les axes éducatifs :





# FOURNISSEUR DE REPAS

La Cuisine d'Uzel, basée à Besançon, fournit les repas de la restauration scolaire et l'accueil de loisirs.

Les repas sont livrés le matin même et sont réchauffés dans notre cuisine par l'agent de service. Les repas commandés sont répartis en 5 composants, c'est-à-dire une entrée, un plat, un produit laitier, un dessert et du pain.

Des repas à thèmes seront proposés par la Cuisine d'Uzel entre chaque période.

Les menus sont à retrouver sur le portail famille dans l'onglet téléchargement.

## FACTURES ET REGLEMENTS

Les factures sont envoyées sur le portail famille au plus tard le 10 du mois suivant. Les règlements peuvent être effectués par carte bancaire via le portail famille, virement (envoi du RIB sur demande), CESU ou ANCV (contacter la directrice pour connaître les modalités).

La CAF finance les accueils collectifs de mineurs qui, en contrepartie, doivent adapter leurs tarifs en fonction du Quotient Familial des familles. Il est impératif de bien renseigner votre numéro d'allocataire CAF dans votre dossier du portail famille afin que la directrice de l'accueil puisse prendre connaissance de votre QF et appliquer les tarifs y correspondant.

## SANTE DES ENFANTS

Les enfants ne sont pas autorisés à prendre seuls un médicament. Pour les enfants ayant un traitement médical permanent ou un problème chronique, le cadre d'un P.A.I est vivement recommandé. Pour un traitement temporaire, l'équipe d'animation n'administrera aucun médicament sans l'ordonnance du médecin à jour.

## REGLEMENT INTERIEUR



**Consulter le règlement intérieur  
en scannant le QR CODE**

Le règlement intérieur est également disponible  
sur le Portail Famille,  
dans l'onglet téléchargement.

